

COMPTE-RENDU DE CHANTIER



PROJET

Travaux de restauration de zone humide sur la commune de Pradelles-Cabardès, portés par le GAEC LASSALLE

Arrêté préfectoral n°DDTM-SEMA-2023-0022 portant prescriptions spécifiques au dossier n°DIOTA-11-2023-003 concernant les travaux de restauration de zones humides sur la commune de Pradelles-Cabardès portés par le GAEC LASSALLE

CHANTIER

19/10/2023

OBJECTIF

Restauration de zone humide par

1. Comblement des fossés de drainage par la terre qui a été enlevée et déposée le long des fossés ;
2. Réalisation d'aménagements limitant l'assèchement de la zone humide ;
3. Maintien de canaux de ressuage de 30 à 50 cm de profondeur.

INTERVENANTS

Nom	Organisme	Nom	Organisme
NICOLAS LASSALLE	GAEC LASSALLE	JEAN MURATET	ECODIV
LOIC XXX (pelliste)	CUMA DE VILLALIER	HELOISE MOTHE	DDTM Aude

ETAPE(S) DU CHANTIER : chantier de restauration : année n (2023) sur programmation totale jusqu'à n+7 (suivi n+1 ; n+3 ; n+5 ; n+7 facultative)

CONDITIONS D'EXECUTION

La réalisation du chantier a nécessité :

1. La mobilisation par le GAEC LASSALLE d'une pelle mécanique de 20 tonnes et de son pelliste auprès de la Cuma de Villalier ;
2. Le balisage avec de la rubalise de la zone de stationnement de la pelle lors des arrêts de chantier hors zone humide et au plus près du chantier ;
3. Le balisage d'exclos correspondant à deux secteurs de sources et un secteur plus humide qu'il convenait de préserver au vu de la patrimonialité des espèces végétales présentes, notamment Hypericum elodes, Callitriche stagnalis, Montia fontinalis...
4. Une trentaine de pieux en châtaignier, afin de créer des obstacles à l'écoulement et freiner ainsi l'érosion, pour limiter l'assèchement de la zone humide.

Les travaux ont été réalisés en fin de période estivale et hors épisode pluvieux, conformément à l'arrêté. L'absence de ruissellement dans les fossés et la portance maximale du sol (pour une circulation des engins sans risque de tassement ou d'enlisement) ont été permises par la sécheresse marquée en ce début d'automne 2023.

Un kit antipollution « huiles et hydrocarbures » a été mis à disposition.

LIMITES

- Sans objet.

ATOUPS

- La remise en état du site a été réalisée avec les matériaux initialement présents sur le site. Aucun apport de terre extérieure n'a été effectué, ce qui a aussi permis de limiter les risques de dissémination d'espèces exotiques envahissantes ;
- Les travaux ont été réalisés très rapidement, dans les délais impartis par l'arrêté préfectoral ;
- L'utilisation d'un godet à dents pour mobiliser la terre a permis d'éviter un effet de lissage qui aurait compacté le sol et entraîné la formation d'une semelle ;
- Le maintien de canaux de ressuage de 30 à 50 cm de profondeur n'a nécessité aucun travail supplémentaire ; ces derniers se feront naturellement par tassement du sol au droit des anciens fossés comblés.

DONNEES TRAITÉES

1. 390 mètres de fossés ont été comblés, mobilisant environ 350 mètres cubes de terre (soit ce qui avait été enlevé et déposé le long des fossés).

ECODIV : Association loi de 1901
Siège social : 4, Av. d'Occitanie 31290 AVIGNONET- Bureaux : Coderoque – 11400 FENDEILLE
N° SIRET : 443 041 579 00014
Tel : 06 87 52 16 54 E-mail : ecodiv@orange.fr



COMPTE RENDU D'OPERATION

Travaux de restauration de zone humides sur la commune de Pradelles Cabardes portés par le GAEC LASSALLE

Carractéristiques des travaux



Octobre 2023

— TRONCON HYDROGRAPHIQUE (LA DURE)

□ ZONES HUMIDES

— FOSSES

drains	Volume
49	17
22	8
26	9
20	7
12	4
19	7
31	11
29	10
59	21
9	3
18	6
35	91
61	159

**Longueur totale
390 m**

**Volume totale mobilisé
353 m³**

PHOTOS DU CHANTIER



Fossé aval avant restauration



Fossé amont avant restauration



Fossé aval avant restauration



Fossée avant restauration



Bornage de l'aire de stationnement



Stationnement de la pelle à la pause méridienne



Délimitation des esclots : zones de sources



Délimitation des esclots : zones de sources



Nicolas Lassale (GAEC LASSALE) et Héloïse Mothe (DDTM)



Kit anti-pollution



Comblement des fossés par tirage du bourrelet de terre initialement enlevée



Comblement des fossés



Egalisation de la surface



Comblement



Comblement



Comblement



Discussion sur la positionnement des aménagement limitant l'érosion



Piquetage des secteur où installer les ouvrages



Vue après chantier



Vue après chantier



Vue après chantier



Vue après chantier



Installation d'un gros bloc de pierre en fond de fossé afin de faire freiner l'écoulement souterrain.



Installation d'un barrage afin de freiner les eaux de ruissellement de surface et maintenir une zone d'eau libre



Vue de la zone d'eau libre maintenu et favoriser par le barrage



Insallation des pieux (2.5m) en chantaigner perpendiculairement au fossé comblé



Vues des 3 ouvrages en enfilades installés pour freiner l'écoulement des eaux de surface





Vues après chantier